

Guénange

Vidéoprotection sur le domaine public : modernisation, toute !

La commune de Guénange investit dans un programme de remplacement et d'extension du système de vidéoprotection sur le domaine public. Le sujet fait consensus au conseil municipal. L'enjeu du moment est de trouver les subventions nécessaires.

C. F. - 29 avr. 2023



Des caméras plus performantes seront installées. L'ampleur de l'extension du système sera en fonction du niveau de subvention atteint. Photo RL /Maury GOLINI

La tranquillité publique a un prix et à Guénange. Cela se traduit, entre autres, par le maintien d'une certaine pression des forces de l'ordre sur le terrain.

L'été dernier, les élus municipaux, la préfecture et la gendarmerie se sont justement fixé certains objectifs. L'extension et le remplacement des caméras de vidéoprotection sur le domaine public en font partie.

À ce jour, la commune dispose d'une dizaine de caméras (dont deux caméras nomades), ce qui est peu, comparé à d'autres communes de la même taille. Il en manque notamment à certaines entrées/sorties de ville, ce qui est ennuyeux au moment de relever tout va-et-vient

suspect ou de fournir des informations sur tel véhicule. Surtout, le matériel déployé il y a une petite décennie est désormais obsolète, la technologie complètement dépassée. Tout ceci amène la commune à opter pour un plan d'investissement qui va courir sur deux ans.

Trouver des subventions

Le conseil municipal a accepté le principe de cet investissement fin janvier déjà. Jeudi dernier, les élus, de nouveau réunis en mairie, ont cette fois sorti leur calculatrice. Entre l'achat des caméras à fibre optique, les améliorations du centre de surveillance à distance et le raccordement électrique, l'investissement est évalué à 160 000 €. La Ville est en capacité de financer 54,7 % de la somme, soit 87 500 € ce qui n'est pas neutre. L'étape d'après sera donc de trouver les subventions nécessaires : des demandes vont partir en direction de la région Grand Est à hauteur de 20 000 € (c'est le maximum) et de l'État à concurrence de 52 500 €.

Smail Belkacem (Unis vivons Guénange) a demandé si l'on connaissait le plan de déploiement en détail. « On a les lieux cibles mais pas encore le juste calibrage. Tout dépendra du montant des subventions obtenues », a précisé le maire Pierre Tacconi. Majorité et opposition ont unanimement voté cet investissement.